

## NOS PLUS

- Formation à l'habilitation Climatisation.
- Habilitation Électrique.
- Habilitation PRAP et SST.
- Initiation à la conduite R389 catégorie 6 et R372M catégorie 10.
- Participation à différents concours :
  - MAF (Meilleur Apprenti de France).
  - CGM (Concours Général des Métiers).
  - SEIMAT.
  - Olympiade des métiers.
- Différentes visites techniques (Innov Agri, SIMA, Usine John Deere, etc.).

## APRÈS LE BAC PRO

### POURSUITE D'ÉTUDES :

- **BTS TSMA** (Techniques et Services en Matériels Agricoles). Possible au lycée.
- **BTS MMCM** (Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention).

### VIE ACTIVE :

Le titulaire de ce Bac Professionnel trouve actuellement très facilement un emploi dans les entreprises de vente, de distribution et de location de matériels, dans celles de maintenance ou encore dans les entreprises ou les collectivités utilisatrice de matériels.

“

LYCÉE AMPÈRE,  
LYCÉE DES MÉTIERS DE LA  
MAINTENANCE ET DES  
SERVICES À L'INDUSTRIE

**UNE FORMATION,  
UN MÉTIER, UN AVENIR**

LA  
LYCÉE AMPÈRE

[www.lycee-ampere41.com](http://www.lycee-ampere41.com)



/LPAMPERE/



Lycée Ampère  
11 rue Jean Bouin BP 80028  
41101 Vendôme Cedex



Tél: 02 58 40 01 10



BACCALAURÉAT  
PROFESSIONNEL

**MAINTENANCE DES  
MATÉRIELS**

OPTIONS

- Matériels agricoles
- Matériels de construction de manutention
- Matériels d'espaces verts

**Lors de l'inscription, choisissez la  
famille des Métiers de la  
Maintenance des Matériels et des  
Véhicules**

LA  
LYCÉE AMPÈRE

académie  
Orléans-Tours  
E  
Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse  
République Française

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

**Sur 3 ans** : 2/3 de la formation s'effectuent au lycée et 1/3 en milieu professionnel.

Au lycée, l'élève acquiert des compétences à travers des activités professionnelles issues des pratiques des différents secteurs d'activités. **Les Périodes de Formations en Milieu Professionnel** (PFMP) doivent permettre aux élèves d'apprendre à mobiliser leurs acquis en situation réelle, de collecter des informations et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la Maintenance des Matériels

*En 2ème année de formation, les élèves se présentent aux épreuves à la certification intermédiaire du CAP Maintenance des Matériels.*

**PFMP** : 20 semaines au total sur les 3 années de formation.

**En seconde** : 6 semaines (2 x 3) périodes de découverte du métier et réalisation d'activités d'entretien simple.

**En première** : 8 semaines (2 x 4) périodes d'acquisition du métier, réalisation d'activités de mécanique lourde et d'intervention sur système hydraulique.

**En terminale** : 6 semaines (2 x 3) périodes de consolidation principalement axées sur la validation des acquis et le diagnostic.

## DOMAINES D'ACTIVITÉ

La fonction technique de ce diplôme consiste à maintenir le matériel en bon état de fonctionnement. Le mécanicien exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs.

Il est également capable d'assurer la mise en service, de diagnostiquer une panne, d'organiser la réparation sur site ou sur atelier et de contrôler le travail. Il participe aussi à la gestion des stocks, à l'achat des pièces et collabore avec les services administratifs.



“

ASSURER LA MISE EN SERVICE, DE DIAGNOSTIQUER UNE PANNE, D'ORGANISER LA RÉPARATION SUR SITE OU SUR ATELIER



## CONDITIONS D'ACCÈS

Élève provenant :

- D'une 3ème de collège.
- D'une 3ème Prépa Métiers
- D'une classe de Seconde.
- D'un CFA, etc.